



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison départementale des sports 15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Réunion de conseil d'administration du 26 juin 2017 à Venelles

Compte rendu

Présents : Audrey Ainsa, Bruno Bert, Claude Delage, Gilles Dossetto, Vandick Gonçalves, Marcel Jallet, Pierre Manuguerra, David Meirinho, Philippe Plaksine,

Excusés : Jean-Baptiste Adrien, Sandra Buriot, Bernard Chappe, Julie Couture, Bruno Gamba, Patrice Maffait, Nicolas Nottin, Claire Sahut, Nicolas Ruggeri, Anh Dào Vernier.

Absents : Myriam Aubert, Véronique Baton, Sandra Khelifaoui.

Invité : Sydney Lengagne.

Séance ouverte à 18 h 52.

B. Bert remercie les présents, ainsi que le club d'Aix et son président pour leur accueil.

Compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 27 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

Sport

Interclubs adultes

La commission propose une modification du nombre de points que rapporte une rencontre, avec un bonus pour les victoires 7-0 et les défaites 3-4. Le système serait alors similaire aux ceux des niveaux national et régional. Ces propositions sont adoptées par 4 voix pour, 2 contre et 3 abstentions.

Le conseil regrette que la Ligue n'ait pas répondu à sa demande de saisine disciplinaire : il semble qu'elle ait refusé la saisine, pour des raisons obscures ; l'absence de réponse et celle de motivation constituent deux fautes juridiques, selon le Comité.

Compétitions jeunes

Le Comité prend note des reproches faits au Comité pour l'irrégularité de la publication des classements cette saison et s'efforcera de faire mieux.

En ce qui concerne l'interclubs jeunes, la communication sera de nouveau renforcée afin de tenter de faire comprendre que l'inscription d'équipes bénéficie à tout le monde, à commencer par les enfants. La possibilité de constituer des équipes mixtes associant deux (ou plus) clubs sera maintenue. En outre, la participation d'équipes du club à cette compétition constituera un critère pris en compte pour les aides financières aux clubs (évoquées par ailleurs).

Calendriers

La situation devient complexe, avec un calendrier départemental en grande partie déjà rempli à la mi-juin. Les clubs réservent des dates de plus en plus tôt, pour des tournois, pour des grands prix et souvent les deux. Des critiques se font jour de la part de clubs un peu moins armés face à la concurrence. Dans ce contexte, l'évolution de la réglementation régionale en la matière ne fait que compliquer les choses. Le Comité engagera une nouvelle réflexion à ce sujet.

Vétérans

Le Comité autorise et même encourage les clubs à organiser des étapes de grands prix pour les vétérans (le cas échéant par sous-catégorie), éventuellement en même temps qu'une étape jeunes ou même adultes.

Le Comité a été saisi de plusieurs demandes d'aide de vétérans du département qualifiés, à la suite des championnats de France, pour les championnats du monde. Considérant, comme les années précédentes, que ses priorités doivent se porter avant tout sur les jeunes, surtout dans le présent contexte financier, ces demandes sont rejetées par 7 voix contre, 1 voix pour et 2 abstentions.

Accès au haut niveau

Le Comité doit statuer sur les demandes d'aide financière déposées par de jeunes espoirs. Ces aides peuvent être accordées, au cas par cas et sur demande expresse, pour des projets construits, en fonction du projet (qui doit être départemental) et du potentiel. Les aides financières sont complétées par des aides indirectes, dont notamment au moins un entretien de suivi par saison.

Le conseil décide d'un budget maximum, pour 2017, de 2.000 € et mandate la commission compétente pour traiter les détails.

Développement

Badminton pour tous

Bad pour tous, tous au Bad à Marseille (Vallier) le 23 juin : après le report de dates défavorable, autres contretemps (ramadan, canicule, pic de pollution et interdiction des activités sportives par le Préfet...); mais la participation a néanmoins été suffisante à satisfaire les autorités financeuses (Ville de Marseille-Capitale européenne et État-CNDS héritage de la candidature aux Jeux); excellent déroulement dans ce contexte, avec mobilisation d'une dizaine de bénévoles; la journée s'est inscrite dans le dispositif « héritage », avec d'autres animations à conduire par les cinq clubs associés à cette opération, d'ici fin septembre; le même jour, le club d'Auriol a également organisé une animation dans le cadre de l'héritage, à laquelle le Comité n'a pu se dédoubler pour être représenté.

Belle opération Smash ton diabète le 19 avril à Simiane, avec le club local et deux associations spécialisées (déjà évoquée lors de l'AG).

Réunion FFBaD à Mulhouse sur les quartiers (Y. Legendre) : intérêt modéré; l'association qui intervient pour la Fédération a publié un article sur l'expérience du Comité dans ce domaine.

Commission mixte avec l'Usep le 20 juin : les actions « rencontres Usep » et animations pédagogiques (pour enseignants) sont en net recul, dans tous les sports; le Comité a fait remarquer le manque de retour sur les actions conduites en commun.

Périscolaire : à étudier pour la saison prochaine, en fonction des demandes et de l'évolution du dispositif (rythmes scolaires).

Animation prisons : aucune réponse au devis du Comité.

H. Pi a organisé, avec le soutien actif du Comité (demande de salle, matériels) et la présence de Y. Legendre, une journée d'accueil découverte de personnes chinoises (20 mai).

Formations

Persistance regrettable de l'insuffisance d'inscriptions aux nouvelles formations techniques : la session animateur jeunes (AB2j) est annulée. Après évocation lors de l'AG et d'un séminaire national (S. Lengagne, 13 juin), il se confirme que la communication nationale a été insuffisante. Toutefois, le Comité doit s'efforcer d'améliorer la sienne, de fixer les dates très en avance et d'essayer de cerner au mieux les besoins des clubs et des candidats.

Il serait également opportun de progresser dans la formation continue des diplômés. La formation de plus de professionnels reste une nécessité (alors qu'aucune prestation de tutorat ou certification n'a finalement été demandée au Comité).

Ces thèmes seront évoqués lors de réunions de réflexion organisées par la Ligue (G. Dossetto, S. Lengagne, 27 juin et 5 juillet).

Journée des dirigeants : la solution du samedi 23 septembre à Aix semble la moins mauvaise en l'état des informations.

Formation des juges-arbitres : la Ligue a une nouvelle fois annulé la session, faute de candidats, ce qui devient préoccupant. À ce jour, le Comité reste en attente d'informations de la FFBaD sur les équivalences proposées aux diplômés SOC actuels et sur les possibilités d'organiser les modules qui remplaceront cette formation.

Clubs

L'objectif des 4.000 licenciés en fin de saison est largement atteint (déjà 4.025 au 18 juin, soit près de 5 % d'augmentation). La 4.000e licenciée est une jeune joueuse du nouveau club de Peypin, qui sera fêtée le 28 juin.

Problèmes de clubs : pour Châteaurenard, qui ne propose pas de licence à tous les adhérents, le conseil décide une attitude de fermeté associée à des propositions de dialogue avec le club; pour P2P, suspect de pratiques analogues, au vu des explications fournies le conseil donne une nouvelle chance au club la saison prochaine, en le maintenant sous surveillance; d'autres démarches d'assistance sont en cours ou envisagées pour Carnoux, Fuveau et le Set.

Le conseil examine les propositions d'aide financière aux clubs en fonction des actions de la saison écoulée; particularité cette saison avec l'inclusion dans le dispositif des clubs qui se sont associés au Comité dans l'action visant un héritage à la candidature aux Jeux, ces actions pouvant se poursuivre jusqu'à fin septembre environ. Les demandes sont toujours en faible nombre et pas toujours formulées correctement, malgré la simplification extrême de la procédure. Le conseil décide d'accorder un nouveau délai de cinq jours afin de compléter certains dossiers, d'une enveloppe globale maximale de 3.000 € et délègue la gestion détaillée du dossier à la commission « clubs. Celle-ci reçoit le renfort de V. Gonçalves.

Une nouvelle salle privée a été créée à Marseille (St-Marcel) ; D. Meirinho a représenté le Comité à l'inauguration et T. et Ch. Popov y ont fait une démonstration.

Promotion et communication

Supports de communication

Ainsi que souhaité par l'AG, le livret destiné aux futurs licenciés sera réédité et proposé aux clubs pour la rentrée, en même temps que des objets promotionnels fédéraux. Un dépliant sur le thème "ma première compétition" est à l'étude.

Après étude, le partenariat exclusif conclu avec Larde sports n'est pas adapté, dans la mesure où le Comité est un faible consommateur de volants (par rapport à la grande majorité des clubs). Le contrat ne sera donc pas reconduit, au bénéfice d'acquisitions et de négociations au coup par coup.

L'organisation d'une compétition fédérale (exemple : étape trophée interrégional jeunes, comme il y a deux ans) semble compromise pour plusieurs raisons. Sauf élément nouveau, aucune candidature ne sera présentée.

C. Massou a suivi une formation, assez intéressante, à la mise en pages.

Administration

Subventions

CNDS : le dossier du Comité a été normalement déposé. En revanche, de moins en moins de demandes de clubs.

Le Département a accordé (subvention de fonctionnement) une augmentation au Comité (de 10.300 à 11.400), ce qui est positif mais ne compense que partiellement la baisse antérieure (13.400 en 2015).

La Ligue a sollicité les comités pour un épuisement de crédits CNDS 2016, sur les thèmes sport en famille et en quartiers, et recensement des équipements.

La dotation annuelle de la Ligue aux comités sera attribuée selon des projets à déposer au début de l'automne. Une augmentation du montant total de cette dotation (revendication ancienne du Comité) sera proposée à l'AG Ligue du 1er juillet.

Finances

Les comptes 2016 et le budget 2017 ont été validés par l'AG. Compte tenu des informations reçues entretemps (plus de 4.000 licences, augmentation de la subvention du Département, subvention "héritage"), le Comité est optimiste pour le résultat 2017.

Ligue régionale

Le Comité ne peut que se féliciter de l'esprit de coopération et d'ouverture de la nouvelle présidente, É. Casanova, et de plusieurs autres nouveaux élus. Néanmoins, certaines mauvaises habitudes persistent et plusieurs problèmes préoccupants perdurent.

La taxe sur les compétitions semble devoir toujours être en vigueur la saison prochaine, alors que le Comité la juge unanimement injustifiée, notamment en raison des solutions alternatives qui n'ont pas été étudiées.

Les règles d'attribution de la dotation de la Ligue aux comités, y compris le reliquat de 2016, n'ont pas été communiquées.

Aucune réponse n'a encore été fournie à la demande de saisine disciplinaire effectuée par le Comité suite à des incidents en interclubs.

L'audit réalisé l'an passé sur la Ligue, entièrement financé par des fonds publics, n'a toujours pas été diffusé.

À l'opposé, on peut noter des volontés de concertation (sur l'organisation sportive, les formations, voire les financements) évoquées par ailleurs.

L'AG de la Ligue le 1er juillet, précédée le matin par une réunion avec les comités, est donc particulièrement importante.

AG

L'assemblée générale du 7 juin s'est très bien déroulée. Cinquante personnes étaient présentes, dont le président de la FFBaD F. Chayet (ce qui est une première dans l'histoire du Comité), accompagné de N. Huet (vice-présidente) et la présidente de la Ligue É. Casanova. Tous trois ont dû répondre à de très nombreuses questions.

Ordre du jour épuisé à 21 h 31.

Prochaines réunions :

CA à fixer vers début octobre.

AG en novembre ou décembre.